



**Procès-verbal de la 86^{ème} assemblée générale
du 26 février 2010 à la halle polyvalente de Cottens**

1.- Salutations du Président

Le Président ouvre la 86^{ème} assemblée à 19 h 30 et remercie tous les membres présents ainsi que les invités. Il leur souhaite la bienvenue dans cette magnifique région.

RASSEMBLER, RASSEMBLEUR ou tout simplement...RASSEMBLONS-NOUS

Monsieur le Préfet
Messieurs les Présidents d'honneur
Messieurs les membres d'honneur
Monsieur le Vice-Syndic de Cottens
Monsieur le responsable du dicastère du feu de l'ACC
Monsieur le Directeur de l'ECAB
Monsieur l'Inspecteur cantonal des sapeurs-pompiers
Monsieur le Président des instructeurs de la Sarine
Monsieur le Commandant du Cmt du CR Sarine
Monsieur le Président de la Fédération Fribourgeoise
Messieurs les instructeurs de la Sarine
Mesdames et Messieurs les Syndics et conseillers communaux de notre district
Messieurs les commandants des corps de sapeurs-pompiers du district de la Sarine
Mesdames, Messieurs les représentants de la presse
Chers invités
Chers camarades et amis sapeurs-pompiers,

Je viens de vous citer le mot central de notre Fédération

Bienvenue à Cottens, pour la 86^{ème} assemblée ordinaire de la Fédération des Corps de Sapeurs-pompiers du district de la Sarine.

Le CSP d'Autigny-Cottens-Chénens joint à leurs communes nous accueillent ce soir dans la salle de Gym de Cottens.

Pas de soucis Mesdames, Messieurs nous ne vous ferons pas passer les nouveaux tests Physique PR ce soir.

J'ai le plaisir de saluer et déjà de remercier son commandant, Florian Felder et son conseiller M. Roger Renevey d'avoir accepté de prendre la responsabilité de l'organisation de cette soirée.

Notre assemblée a été convoquée par courrier à toutes les communes et à tous les commandants de la Sarine, à toutes les entreprises membres et à leurs responsables de sécurité, tous les courriers ont été envoyés par notre préfecture, tous les instructeurs ont également reçu une invitation.

Avez-vous une remarque à faire sur le mode de convocation ou sur le tractanda de notre 86^{ème} assemblée ?



Si ce n'est pas le cas, j'ai le plaisir d'ouvrir notre 86^{ème} assemblée ordinaire de notre fédération.

Présentation de la commune

Je passe directement la parole à M. Marc-Antoine Sauthier, Vice-syndic de Cottens.

Monsieur le Président, Messieurs les membres des autorités cantonales et communales, Messieurs les membres de la direction de l'ECAB et des associations cantonales et de district des sapeurs-pompiers, Mesdames, Messieurs,

Au nom du conseil communal de Cottens, je vous souhaite la bienvenue dans notre village pour votre assemblée ordinaire. Permettez-moi de vous présenter notre village.

Cottens, un village qui se situe à mi-chemin entre Fribourg et Romont, avec sa vue imprenable sur les Préalpes fribourgeoises et bernoises, mérite qu'on s'arrête un moment pour parcourir quelques étapes de son passé historique.

Les premières inscriptions de Cottens datent de 1214. On peut en déduire ainsi que notre village a bientôt 800 ans. Son nom provient sans doute d'un germain nommé Cott, dont les descendants se sont établis dans la région à cette époque. Vous pouvez donc constater que la bien nommée « Barrière de Rösti !! » n'est jamais resté figée.

Un des plus imposant bâtiment en bordure de la route cantonale, au début de la route d u Centre, fût en son temps l'auberge du Bœuf. Cette auberge fût fermée en 1922 et transformée. Il abrite actuellement le magasin Denner et la succursale de la Banque Cantonale. Le Café de la Gare, il y a peu encore propriété de la Commune, a trouvé, selon le désir de ses citoyens, un nouveau propriétaire, qui effectue actuellement des transformations et des rénovations. Nous espérons qu'il rouvrira bientôt car depuis plus de 4 ans, nous commençons à avoir soif.

En 1848, Cottens fût incorporé au district de la Sarine. Le village comptait en ce temps 156 habitants avec une maison de campagne, une chapelle, 28 habitations, une auberge, 4 granges et 4 fours à pain.

En 1862, les CFF commencent la construction d'une ligne de chemin de fer dans la traversée du village.

Depuis quelques années, notre Commune a pu enregistrer une très forte et rapide hausse de sa population. Ceci est essentiellement dû à la réalisation du quartier de Belmont, en haut du village avec 93 nouvelles maisons. Notre population a progressé en cinq ans de 869 à 1248 habitants aujourd'hui, soit plus de 44 % et cela ne va pas sans problèmes d'infrastructures, notamment la désaffectation de notre STEP naturelle (trop petite et ne répondant plus aux standards du service de l'environnement). Pour un raccordement à la STEP d'Autigny, une nouvelle école a dû être construite et notre distribution d'eau potable a été réadaptée et rénovée pour assurer une eau de qualité et en suffisance. Un total d'investissement de près de 6 millions en 4 ans.

Cette évolution d'agrandissement va encore se poursuivre avec la construction d'un nouveau quartier avec 12 villas près de la résidence Saint-Martin qui est un home pour personnes âgées, une fondation gérée par les communes de Sarine-Ouest et qui prévoit également de s'agrandir pour passer de 70 à 100 lits.



La révision générale de plan d'aménagement local est également sur les rails et sera probablement terminé à fin 2010 avec comme objectif commun, de la population et des autorités communales, de mieux contrôler la croissance de la population.

Nous avons encore d'autres challenges comme nos routes communales en très mauvais état, la sécurisation de la route cantonale traversant le village avec un concept Valtraloc ainsi que la recherche d'une solution pour un nouveau local de pompier pour l'association intercommunale ACC (Autigny, Cottens et Chénens).

La vie associative de notre village est très active avec 14 sociétés dont une amicale des sapeurs-pompiers.

Avant de clore ma petite présentation de Cottens, j'aimerais encore en y associant tout le conseil communal et la population de notre village, vous souhaité une bonne assemblée et une bonne continuation dans cette soirée.

Monsieur Sauthier, Merci de votre allocution et de votre sympathique présentation. Je vous souhaite beaucoup de plaisir à suivre notre assemblée.

○ Appel des membres

CSP convoqués : 25 Excusés: 2 Non excusé: 1

Nous sommes 22 CSP de la Sarine présents

CPR (entreprises) convoqués : 11 Excusés : 2 Non excusés: 4

Nous sommes 5 CPR de la Sarine présents

Communes convoquées : 37 Excusée: 17 Non excusés: 7

Il y a 13 communes de la Sarine présentes

Nombre de votants autorisés : 62 Majorité absolue : 32

○ Nomination des scrutateurs

Je propose de fonctionner comme scrutateurs

1. Monsieur Dominique Moser pour les 2 tables sur ma gauche
2. Monsieur Nicolas Corpataux pour les 2 tables sur ma droite
3. Monsieur Pierre-Alain Scherly pour la table du milieu

Ceux-ci sont nommés en fonction de la disposition des tables.



o **PV de la 85^{ème} assemblée à Le Mouret**

Le PV ne sera pas lu, il a été publié début janvier 2010 sur internet et il est disponible à l'adresse suivante : www.pompiers-sarine.ch

Un rappel de ce PV vous a été adressé dans l'invitation à cette assemblée.

Avez-vous des commentaires ou des demandes de modifications à son sujet ?

Si ce n'est pas le cas, je prie celles et ceux qui accepte ce PV de l'exprimer en levant leur carte de vote.

Aucune remarque n'étant faites, le PV est accepté à l'unanimité par l'Assemblée. Le Président remercie l'Assemblée et profite de l'occasion pour remercier son secrétaire.

2. Rapport du Président sur l'année 2008

L'année pompiers se termine le 31.12.2008 à 23 h 59 et la nouvelle année recommence le 01.01.2009 à 00 h 00 et se termine de nouveau le 31.12.2009 à 23 h 59 pour recommencer

En fait le temps ne s'arrête pas. Il en va de même pour notre service de secours volontaires.

J'ai envie de résumé cette année 2009 sur le respect qu'on doit apporter au travail des

- sapeurs-pompiers volontaires du district,
- des institutions et entreprises qui sont proches de nous
- d'une fédération qui se veut plus proche des CSP

Je me suis amusé à vous comparer, Vous volontaire à un professionnel d'une grande ville de Suisse :

6 h : Réveil pour les deux

7 h : Mise des salopettes de travail pour vous et lui

10 h : Une alarme sonne chez vous et à Genève

Procédure : Pro : monter dans camion 1 min. 30 pour partir et 10 min. sur place

Pour vous : Avertir le chef que vous partez, se rendre au local, et dans 15 min. au max. vous devez être sur place.

17 h : fin du travail pour le pro et repos jusqu'au lendemain 7 h.

17 h : fin du travail pour vous

19 h - 22 h : Exercice avec le CSP

1 h : du matin alarme vous devez y aller

2 h : dodo

7 h : reprise du travail



Ceci pour vous dire le mérite et le respect qu'on vous doit et que vous devez transmettre à tous vos sapeurs-pompiers pour le temps pris sur le travail et la famille pour la formation de plus en plus exigeante et le travail irréprochable qu'on demande lors des interventions.

Je dis secours volontaire, car la mission du pompier au feu ne concerne que le 20% de ces interventions. Les 80% sont du secours/aide au citoyen. La formation aujourd'hui ne parle que quasiment de feu et une priorité sur la protection respiratoire.

Un jour de mai 2009 une alarme est donnée au CSP d'Hauterive pour des personnes ensevelies dans une tranchée. Une situation auquel personne du CSP n'a été confronté, mais l'essentiel et d'aller au plus vite sur place et de dégager ces personnes. Je ne vais pas aller plus loin, car nous avons déjà eu un débriefing de cette intervention lors de notre soirée administrative. Tous les pompiers qui ont été engagés n'ont pas été formés à une telle situation, et surtout ne pensaient pas être confronté dont la mort. Leur travail a été jugé remarquable. En respect envers tout ceux qui nous ont quittés ou des proches qui créent un vide autour de nous, je vous demande de vous lever pour observer une minute de silence.

Merci

23 juillet 2009. Fin d'après-midi, un orage de grêle s'abat sur le canton et particulièrement sur le nord est du Gibloux. Une épouse téléphone à son mari qui est pompier, en lui disant que le bruit est infernal, que les vitres sont cassées, les enfants crient car ils ont peur. La phrase n'est pas fini que le natel coupe pour une alarme dans le village. Au fait il y en aura une huitantaine dans cette commune. Le mari part en intervention et avertit sa femme de la situation et lui dit de ce qu'il faut faire pour éviter des dégâts supplémentaires. Le travail dans la commune va durer 1 semaine. En rentrant à la maison tout le monde est content, mais maintenant il faut s'occuper de sa propre maison, car il était logique que l'épouse n'appelle pas les pompiers. Ce cas ne concerne pas un pompier, mais la plupart des pompiers engagés dans le district.

MERCI à tout le monde pour cette magnifique image du volontariat. Qu'on soit banquier, paysan, vendeur, boucher ou autre, ce jour-là, le 95% du travail de pompiers s'est fait sur les toits.

En résumé nos pompiers ont un travail diversifié qui demanderait aussi de la formation dans certains domaines.

Petit rappel, mais de grande importance, un CSP est sous la responsabilité de la commune, respectivement du responsable du dicastère du feu ou du syndic, qui sont eux-mêmes directement lié aux Préfet. Ce qui veut dire que ces personnes doivent être ou sont derrière vous pour toutes les activités durant l'année. A cette occasion je remercie toutes les autorités communales pour le soutien et la crédibilité que vous nous apporter. Au Préfet qui participe une fois par année à nos séances et je peux vous garantir que Mr. Ridoré prend très à cœur les pompiers, et ne mets pas de côté ce domaine.

L'excellent niveau de formation de nos sapeurs-pompiers, est aussi maintenu grâce à des instructeurs performants.

La Fédération ne peut que les féliciter et les remercier.

Nos remerciements vont aussi à l'inspectorat du feu, dont le Lt Colonel Wicky et son adjoint Le Major Martin Helfer pour leurs implications dans le district.



Au conseil d'administration de l'ECAB particulièrement à son directeur Pierre Ecoffey pour la part financière à la formation et à l'achat du matériel.

Quand une alarme sonne, notre employeur nous dit, revient au plus vite, mais il nous laisse partir, et ils méritent aussi nos remerciements.

Aux Centre de renfort de Fribourg, qui contribue et nous apporte de l'expérience lors des interventions.

Votre comité s'est vu six fois, avec une conviction pour 2009 de redonner la parole aux CSP. Ceci s'est fait lors de notre première et dernière soirée administrative. Tout le monde est ressorti grandit en émotion et en expérience lors de cette soirée. Encore un grand merci à Hauterive pour avoir accepté et préparer ce retour d'intervention, aussi à Vous Madame la conseillère communale d'Hauterive pour le message fort de respect envers les pompiers que vous nous aviez transmis.

Dernière soirée administrative car, nous avons reçu en même temps que vous, que l'inspectorat organise en 2010 un rapport des commandants. N'ayant pas été sollicitée pour ce rapport, et ne voulant pas faire de doublons, votre comité a décidé de ne plus faire de soirée administrative.

Une Fédération fédère : ce qui veut dire qu'on n'a la responsabilité de vous réunir, mais aussi de réunir des infos, des propos, des avis, au fond rassembler tout le monde pour avoir une position unie. Ce mot rassembleur est notre seule priorité. Ce qui se passe chez les autres vous concerne peut-être et ce qui se passe chez vous peut intéresser les autres. Notre mission est d'être le maillon central. Dans quelques temps nous vous informerons de notre système de fonctionnement pour améliorer la dynamique de l'information entre chaque CSP. Nous nous sommes aussi fixés quelques règles. Par exemple nous ne viendrons jamais imposer ou proposer des améliorations de fonctionnement chez vous si une demande ne vient pas de votre part.

Avec toutes ces visions, et un changement de structure au sein de l'instruction, nous trouvons important de vous soumettre des nouveaux statuts, et vous présenter quelques modifications organisationnelles.

Merci à tous mes collègues du comité pour le travail et la bonne ambiance de travail. La collégialité, la transparence, et le respect fait que nous sommes très unis pour le bon fonctionnement de la Fédération du District.

Merci pour votre écoute.

Le nouveau concept de l'instruction a démarré comme vous avez pu le constater pour l'inscription aux cours 2010. Mais pour vous en dire plus, je cède la parole au Président des instructeurs de la Sarine

2.1 Rapport du Président de la CCI du district le Cap Rocco Dolce

Madame, Messieurs les invités, chers camarades sapeurs-pompiers, permettez-moi de vous saluer à cette assemblée et vous saluer au nom du collège des instructeurs du district de la Sarine. Je ne vous parlerai pas ce soir des cours organisés dans notre district ou au niveau cantonal ceux-ci feront l'objet d'un rapport détaillé de notre inspectorat lors de l'assemblée générale de la FFSP.



Durant l'année 2009, en collaboration avec la Préfecture et l'ECAB, nous avons effectué six inspections générales et six inspections PR ainsi que cinq contrôles d'exercices. L'ensemble de ces inspections une indication concrète du niveau d'instruction de notre district et nous donne des thèmes à traiter pour les cours à venir.

Après quelques années, nous avons repris les contrôles d'exercices avec un bilan des plus positifs. Les inspections PR quand à elles, nous indique que dans certains cas, le travail de formation et encore loin d'être terminé.

Pour 2010, nous effectuerons sept inspections générales, quatre inspections PR plus celles de 2009 ainsi que cinq contrôles d'exercices.

Comme vous le savez déjà, nous recherchons des aspirants instructeurs et vous demandons de faire bon accueil et d'encourager d'éventuels candidats. Nous nous tenons bien évidemment à votre disposition pour tout renseignement susceptible d'encourager et de conseiller à suivre cette belle et noble tâche.

Arrivé au terme de ma brève présentation, il me reste à vous donner rendez-vous, chers commandants et commandants remplaçants, le samedi 13 mars pour notre traditionnel cours de perfectionnement à Givisiez.

En conclusion, j'adresse mes remerciements au collège des instructeurs, à l'inspectorat, des sapeurs-pompiers fribourgeois, à M. Pierre Ecoffey, directeur de l'ECAB qui n'a pas encore terminé mais que je regrette déjà. A vous, M. le Préfet et à votre personnel, aux autorités communales pour leur soutien et pour terminer, à vous Mesdames et Messieurs, Sapeurs-pompiers du district pour votre collaboration.

Rocco, je te remercie pour ces informations et je tiens en même temps à remercier tous les instructeurs présents et ceux qui n'ont pu être des nôtres pour l'excellent travail durant toute l'année pour nos pompiers.

Il est temps de parler des finances et comme notre banquier s'impatiente, je lui passe directement la parole

3. Rapport du caissier de la Fédération Dominique Monney

Dominique présente les comptes 2009 pour lesquels aucune question n'est posée.

3.1 Rapport des vérificateurs

Les communes de Noréaz, La Brillaz et l'A.C.C. lisent le rapport des vérificateurs des comptes fait le 15 février 2010. Ils demandent à l'assemblée de donner décharge au Caissier en le remerciant pour l'excellent travail présenté.

3.2 Approbation des comptes : Ceux-ci sont acceptés à l'unanimité.

4. Nouveaux statuts

Comme annoncé au tractanda, de nouveaux statuts doivent être validés. Ceci devenait impératif pour la crédibilité de notre Fédération, vu les changements de structure. Ces nouveaux statuts étaient visibles pour consultation sur notre site internet.



Pour le bon fonctionnement de la compréhension des nouveaux statuts, le Président cite les articles modifiés un par un en comparaison avec les anciens. Ceux-ci n'appellent aucun commentaire de la part des membres de l'Assemblée.

4.1 Votation relative

Personne ne demandant la parole après la citation des modifications, les statuts sont acceptés à l'unanimité.

4.2 Présentation de la nouvelle structure du Comité

Dans les nouveaux statuts et comme annoncé dans le rapport du Président, le Comité sera composé de cinq membres de régions différentes (anciennement cercle de justice de paix) à savoir :

La région de Belfaux est représentée par Daniel Sansonnens qui reprend le poste de Président

La région de Farvagny est représentée par Stephan Schnyder qui reste Vice-Président

La région de Fribourg est représentée par Dominique Monney qui reste Caissier

La région de Prez-vers-Noréaz est représentée par Claude-Eric Brulhart, Membre

La région de Le Mouret est représentée par Xavier Cudré-Mauroux, qui reprend le poste de Secrétaire

5. Budget 2010

Après présentation de celui-ci par notre Caissier, il est soumis au vote de l'Assemblée. Le budget 2010 est approuvé par acclamation de l'Assemblée. Le Président remercie Dominique pour son travail toujours aussi impeccable.

5.1 Votation relative au budget 2010

L'Assemblée l'approuve à l'unanimité par acclamation. Le Président remercie Dominique pour son travail toujours aussi impeccable.

5.2 Nomination des vérificateurs 2011

L'Assemblée 2011 aura lieu dans la région de Fribourg. Le Président propose de nommer les communes de Fribourg, Givisiez et Villars-sur-Glâne comme vérificateurs.

Comme il n'y a pas de contre proposition, celle-ci est acceptée par l'Assemblée. Le Président remercie les communes concernées d'accepter ce mandat.

6. Reconnaissance de la Fédération aux commandants sortants

Votre Fédération innove en mettant toujours comme priorité ses Corps de Sapeurs-Pompiers.



Cette année, nous avons décidé de remercier les commandants qui ont pris des responsabilités au sein d'un CSP du district pendant plus de cinq ans. Ce soir, nous avons un commandant du district qui a terminé son mandat au 31 décembre 2009. Il s'agit du Capitaine Jean-Louis Barras de Granges-Paccot.

Cher Jean-Louis, le 1^{er} janvier 2000, tu as pris la responsabilité du CSP de Granges-Paccot. Homme respecté et respectueux, tu as pris ta charge avec cœur et ton CSP est allé de l'avant.

La Fédération tient à te remercier pour l'engagement et le soutien que tu nous as apporté durant ces 10 années. Nous tenons, à notre manière, à te remercier en te remettant en geste de gratitude, le nouveau couteau Swissfire avec le logo de notre Fédération.

Par la même occasion, je remercie et félicite le Capitaine Bruno Clément qui reprend le CSP de Granges-Paccot.

Je profite également de vous informer que le CSP de Pierrafortscha a été rattaché au CSP de Marly. Celui-ci porte un nouveau nom. Auparavant, il se nommait CSP de Marly et Villarsel-sur-Marly. Mais dès le 1^{er} janvier 2010, il porte uniquement le nom de Corps des Sapeurs-Pompiers de Marly. Il sera sous le commandement de notre camarade Francis Fernandez à qui je souhaite plein succès.

Pour ce nouveau challenge, la commune de Marly a officialisé un poste de travail à hauteur de 30 %.

Je vous mets aussi la liste des commandants en place pour l'année 2010.

7. Admissions - Démissions

Aucune démission ou demande d'admission ne nous est parvenue.

- 8. Lieu de l'Assemblée**
- 2011 : Fribourg**
 - 2012 : Cercle de Belfaux pour la 88^{ème}**
 - 2013 : Cercle de Farvagny pour la 89^{ème}**

9. Présentation d'un exemple d'organisation par le Commandant de Givisiez

La volonté première de votre Comité était de repasser la parole aux CSP. Le premier à prendre la parole fût le CSP d'Hauterive en 2009. Comme votre Comité a décidé de ne plus organiser une rencontre en automne, comme annoncé plus haut, nous avons pris l'initiative de donner la parole à vous, CSP de la Sarine.

Ce soir, c'est avec grand plaisir que le Commandant de Givisiez, Roland Berger, en collaboration et avec le soutien des cdts de Corminboeuf et de Granges-Paccot, va vous présenter son concept d'organisation pour l'intervention.

Nous trouvons ce sujet très important vu les fusions qui s'étudient dans le cadre de Frifire ou des collaborations futures.



10. Information sur les trois axes de travail de la Fédération Fribourgeoise

Notre district est lié à la Fédération Fribourgeoise. Lors de sa dernière Assemblée, des idées d'axes futures vous ont été présentées. Même s'il est difficile de défendre la même ligne, dû notamment aux diverses attentes, je peux quand même vous assurer que les 3 axes qui sont Information/Communication, Concept d'achat et Promotion du sapeur-pompier font l'unanimité du canton. J'ai le plaisir de vous en parler un peu plus.

Pour ce qui concerne l'axe Information / Communication : il y aura un site internet uniforme avec des portails différents, selon la demande.

Pour le concept Achat / Acquisition ; une présentation sommaire de liste de matériel a été présentée avec un formulaire type pour l'échange de matériel. Le 3^{ème} axe concerne la promotion du sapeur-pompier avec une priorité sur les jeunes sapeurs-pompiers et la présence des sapeurs-pompiers dans les lieux publics.

10.1 Présentation du 100^{ème} par Philippe Esseiva

Chers amis sapeurs-pompiers, Mesdames et Messieurs les invités,

J'ai le plaisir de vous donner quelques informations sur les préparatifs de notre 100^{ème} anniversaire.

Le 7 novembre lors de l'assemblée des communes Fribourgeoises, le Président de l'association a présenté nos festivités. Puis, le même mois et pour la première fois une délégation représentait les pompiers lors de la cérémonie de l'In Memoriam et le 17 novembre la presse était invitée à une conférence de presse pour l'annonce officielle des festivités.

Le 5 janvier 2010, le livre sur le centenaire de la Fédération sortait de presse et le 6 janvier, nous étions les invités de l'apéritif des Rois où la Présidente du Grand Conseil, soit la première citoyenne de notre canton, je veux parler de la députée Solange Berset, faisait l'éloge du service des sapeurs-pompiers lors de son discours d'introduction.

Madame Berset a eu droit à une très belle ovation, son discours était très chaleureux et respectueux de votre travail de pompier.

Lors de cet apéritif, tous les invités présents, représentant les pouvoirs politique, ecclésiastique et judiciaire de notre canton ont reçu, par la Garde d'honneur que nous mise sur pied, le livre de notre Centenaire.

Toutes ces manifestations n'auraient pu être mises en place sans l'aide généreuse et bénévole de l'Association des communes, de la Garde d'honneur officielle des Hautes autorités de notre canton et de la bonne volonté de l'équipe qui m'entoure pur mettre en place ces festivités.

Mais rien n'aurait pu être fait sans l'aide très généreuse de l'ECAB et de son directeur, M. Pierre Ecoffey ; ce dernier a non seulement très largement financé l'ouvrage du 100^{ème} anniversaire, il a aussi mis à notre disposition son personnel et ses infrastructures, tant pour la conférence de presse que pour la réalisation, l'édition et la distribution de notre livre. Merci M. le directeur.

Un merci particulier à René Morel. En effet, ce dernier a pris les rennes de la commission livre et cet ouvrage c'est aussi son œuvre, merci René.



Le livre que nous allons vous remettre ce soir illustre le travail d'hommes comme vous, qui en 1910, ont vu la nécessité d'une bonne formation, d'un bon équipement et d'une structure représentative, ce livre du 100^{ème} c'est aussi votre histoire.

Chaque Commandant va recevoir les livres nécessaires pour que tous les sapeurs-pompiers actifs en reçoivent un exemplaire.

Vos communes le reçoivent aussi ce soir, ainsi que votre membres d'honneur.

Pour la suite : le 19 juin, journées portes ouvertes cantonale. De nombreux CSP et CSPI nous ont annoncé leurs manifestations. Nous allons organiser, en fonction de ces annonces, une publicité ciblée. Rendez-vous sur le site internet www.ffsp.ch/100 pour les détails au jour le jour.

Le 25 septembre, assemblée n°96...marquant le 100^{ème} anniversaire. En effet, en 1915, 1916, 1917 et 1918, la Fédération n'a pu siéger pour cause de mobilisation.

Lors de cette assemblée des délégués, nous allons fêter dignement notre centenaire. Nous attendons encore la liste des porte-drapeaux !! Merci Messieurs du comité. Le repas qui suivra l'assemblée sera représentatif de nos 7 districts, avec une spécialité de chaque région, soit un grand repas de Bénichon.

Toute l'équipe du 100^{ème} se réjouit de vous accueillir le 25 septembre à Belfaux, commune de la Présidente du Grand Conseil, première citoyenne de notre canton.

Je vous souhaite une bonne lecture de votre livre et une bonne fin de soirée.

11. Parole aux invités

M. Carl-Alex Ridoré, Préfet de la Sarine

Monsieur le Directeur, Monsieur l'Inspecteur, Monsieur le Commandant du CR de la Sarine, Monsieur le Commandant remplaçant du CR de la Sarine, Monsieur le Président de la Commission d'instruction, Monsieur le Président cantonal, Mesdames et Messieurs les Syndics et conseillers communaux, Messieurs les Commandants, Mesdames et Messieurs les représentants de la presse, Chers ami(e)s,

Je constate que ce soir, c'est la 86^{ème} assemblée qui correspond aussi à l'année du 100^{ème} anniversaire. J'ai un regard vers le passé avec la réalisation d'un magnifique ouvrage relatant cet événement. Un regard à ce jour grâce aux manifestations déjà réalisées ou à venir. Et enfin, un regard vers le futur avec les nombreux défis à venir.

En effet, pour le canton, il y a le projet FriFire qui définira des standards au niveau de la mobilité, du matériel et de la protection respiratoire.

Pour le district, votre Comité qui a réfléchi nous a présenté les nouveaux statuts pour définir le rôle de chacun et son organisation au niveau du Comité. Un grand bravo.

Pour les communes, il faudra sans doute encore resserrer les contacts et les collaborations intercommunales et pourvoir sans doute à quelques regroupements de Corps de Sapeurs-Pompiers. Tous ces défis sont naturellement à mettre en parallèle avec les autres réformes actuellement en cours dans notre canton. : La justice – la politique régionale – les structures territoriales – les fusions de communes.



Pour relever ces nombreux défis il faut l'engagement et la disponibilité d'hommes et de femmes au service de la collectivité, ferment d'une démocratie réellement participative de chacune et de chacun à la vie de sa commune.

Un des grands défis à relever à l'avenir et celui du recrutement et de la disponibilité de jour comme de nuit de sapeurs-pompiers prêts à s'engager.

On a pu entendre ici et là, à l'occasion de différentes réunions et dans la presse que plusieurs pistes sont prévues pour augmenter cette disponibilité essentielle au bon fonctionnement des CSP et donc du système de défense incendie dans son ensemble :

Système de double incorporation
Encourager le service volontaire
Encourager le service féminin

Commune de domicile et de travail
Au-delà de la limite d'âge
Enorme potentiel du côté des femmes
au foyer

Enfin, il est essentiel que le secteur public (communes) montre l'exemple par l'incorporation de leurs employés communaux.

Mesures d'autant plus judicieuses que les employeurs privés sont de plus en plus réticents à libérer leurs employés.

J'ai été à la fois choqué et inquiet d'apprendre les très récentes difficultés contractuelles auxquelles est actuellement confronté l'un de vos collègues par rapport à son employeur.

En effet, il est pour moi inadmissible que celles et ceux qui donne de leur temps et de leur énergie en faveur de la collectivité doivent craindre non seulement pour sa vie, sa santé et son intégrité physique, mais également pour son « Boulot » !

C'est là une évolution extrêmement inquiétante. J'espère qu'on n'aura pas un jour à devoir (on peut se demander s'il ne faudrait pas)...instaurer en plus des assurances accident, maladie ou responsabilité des SP, une assurance protection juridique pour les Commandants, officiers et SP confrontés à des litiges en matière de travail en raison de leurs participation à une intervention avec leur CSP.

En conclusion, je remercie votre Président sortant qui a osé passer la main en même temps que le directeur de l'ECAB. Je remercie également le Comité pour tout le travail effectué et félicite le nouveau Président Daniel Sansonnens pour son engagement au sein de cette sympathique équipe que vous formez.

Que ce soit lors d'incendies, d'inondation, comme CSP ou centre de renfort, votre engagement constant et sans faille au service de la population de votre village, de votre ville et de votre district mérite le respect.

Soyez en ici sincèrement et chaleureusement remerciés.

M. Pierre Ecoffey, directeur de l'ECAB

Monsieur le Préfet, Mesdames et Messieurs les Syndics, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, Messieurs les Commandants, Mesdames et Messieurs,



Pour la 27^{ème} fois et dernière fois, j'ai l'honneur et le plaisir de participer, en qualité de Directeur de l'ECAB, à votre Assemblée générale. Comme vous l'avez lu dans la presse, je quitterai en effet ma fonction à la fin de cette année, la tête pleine de souvenirs, pour la plupart très heureux, quelques-uns beaucoup moins, si je pense en particulier aux événements que j'ai dû vivre à mon corps défendant : 5 décès dans des incendies, le drame de l'OTS à Cheiry, Falli-Höllli, Lothar et, l'année dernière, la grêle du 23 juillet 2009. Tous ces événements ont d'ailleurs aussi et surtout été vécus par les sapeurs-pompiers, lesquels, toujours en première ligne, se sont montrés d'excellents intervenants sur lesquels on pouvait compter, non pas lorsque l'événement était passé mais bien durant celui-ci, au cœur de celui-ci. Qui d'autre que nos courageux sapeurs-pompiers pourrait intervenir pour porter secours, pour éteindre l'incendie, couvrir les toits, débloquer l'ascenseur, dégager les routes bloquées par des arbres et dans bien d'autres situations encore ?

Pour les avoir côtoyés, suivis, visités durant plus d'un quart de siècle, je peux affirmer ce soir que nos sapeurs-pompiers méritent la pleine confiance du peuple fribourgeois.

Fribourgeoises et Fribourgeois, vivez et dormez en paix, vos sapeurs-pompiers veillent sur vous 365 jours et nuit par an. Ils sont non seulement disponibles et en quelques minutes sur le lieu d'un sinistre, mais ils savent aussi comment intervenir. Équipés de façon moderne et sûre, alarmés par le système le plus efficace, ils disposent de systèmes d'extinction ultramodernes, d'un réseau d'hydrantes couvrant quasi l'ensemble des zones construites et d'un savoir-faire qui n'a rien à envier aux professionnels, mais avec la passion et le courage du milicien en plus.

Je rends aussi hommage aux communes, en particulier à celles qui disposent d'un Centre de renfort, qui motivent leur corps et consentent aux investissements nécessaires. N'oubliez jamais que la sécurité des personnes et des biens est l'un des éléments principaux de la qualité de vie et constitue une condition cadre de la commune ou du canton, au même titre qu'une fiscalité avantageuse, de bonnes voies de communication et de zones disponibles de développement.

Je veux rendre aussi hommage ce soir à notre Inspection cantonale des sapeurs-pompiers, l'une des divisions clé de l'ECAB qui s'occupe de la défense incendie en général et des sapeurs-pompiers en particulier. Durant ma longue carrière de directeur, j'ai bénéficié de trois inspecteurs de valeur : M. Félix Boschung jusqu'en 1991, M. Roger Rotzetter de 1991 à 2005, et dès 2005, M. le Lt Col Guy Wicki. Je les félicite et les remercie pour tout ce qu'ils ont fait pour les sapeurs-pompiers fribourgeois.

Un merci particulier à M. René Morel qui s'est engagé corps et âme durant 13 ans pour la défense incendie et qui a pris une retraite bien méritée le 30 septembre 2009, tout en remplissant encore quelques mandats, en particulier pour le futur centre de formation de Châtillon et l'acquisition des camions pionnier pour les 7 centres de renfort.

Sur le plan des chiffres, il est intéressant d'en relever quelques-uns basée sur une durée d'un quart de siècle, de 1985 à 2009 :

	1985	2009
Nombre de corps de SP	252	139
Nombre se SP	env. 10'000	5'776



Le total des subventions versées par l'ECAB aux communes en 25 ans pour les réseaux d'eau et les sapeurs-pompiers se montent à **Fr. 238'537'000. --**

Dans les grands projets réalisés et financés par l'ECAB, il faut relever le système d'alarme téléphonique SMT 750 NT, les grands tonnes-pompes équipés de CAFS pour les Centres de renfort, la modernisation des équipements personnels de l'ensemble du canton, de nombreux bâtiments pour le service du feu, le projet FriFire qui se terminera cette année, la mise à disposition ces dernières années du simulateur FIRE-DRAGON pour l'entraînement des porteurs d'appareils respiratoires et la décision de réaliser le projet CHATILLON, la construction d'un Centre de formation cantonal dont le financement est déjà réservé au bilan de l'ECAB.

Et pour remercier les sapeurs-pompiers de leur engagement et tous les Fribourgeois de leur prudence, l'ECAB a, pendant ce quart de siècle, réduit ses primes de moitié.

Revenons à un passé plus récent, en particulier l'année 2009. Elle fut bonne sur le plan des incendies avec un total cantonal de 416 incendies qui ont provoqué des dommages pour 6,5 millions de francs.

Pour le district de la Sarine, voici la liste des incendies de plus de Fr. 50'000.-- :

- 16 mai 2009 Fribourg, Communauté héréditaire Schwidlin (Grande-Fontaine)
- 18 septembre 2009 Granges-Paccot – BVK Personalversorge des Kantons Zürich
- 22 septembre 2009 Villars-sur-Glâne, Sapomp – Wohnbau AG
- 26 décembre 2009 Cottens – Vuistiner Anne

Total des incendies : Fr. 1'004'361.-- (0,041 ‰)

(Moyenne cantonale : 0,09 ‰)

Total des éléments naturels : Fr. 67'186'440.—

Total des sinistres Sarine : Fr. 68'190'801.--

Quant aux éléments naturels, l'année 2009 peut être vraiment qualifiés d'Annus horribilis !

Depuis sa fondation en 1812, l'ECAB n'avait jamais eu à gérer et indemniser autant de cas de sinistres.

Le 23 juillet 2009, vers 16 h 00, un orage d'une extrême violence traverse le canton, d'ouest en est, dévastant les bâtiments, les cultures et les voitures des districts de la Glâne, de la Sarine et de la Singine.

17'000 bâtiments sont plus ou moins fortement endommagés pour un total de 125 millions de francs.

Comme je l'ai déjà dit dans mon introduction, qu'aurions-nous fait sans les sapeurs-pompiers ?



Malgré le fait que souvent leur propre maison était endommagée, ils sont intervenus pour bâcher les toitures, boucher les velux et fenêtres cassées, nettoyer les routes, etc.

Le changement climatique montre ses premiers effets chez nous en provoquant à intervalles plus fréquents des orages très violents, souvent accompagnés de grêle, des tempêtes à la Viviane ou Lothar, des chutes de pluies prolongées comme en août 2007 ou des étés caniculaires comme en 2003.

Nos architectes devront non seulement concevoir des bâtiments qui utilisent le moins possible d'énergie fossile mais veiller aussi à ce qu'ils résistent mieux à ces événements météorologiques destructeurs. Je pense en particulier à bannir les éléments synthétiques de l'enveloppe du bâtiment, à réutiliser les matériaux traditionnels plus résistants : la tuile, la pierre, le bois, le béton, l'acier. De plus, les fabricants de stores à lamelles et les poseurs de façades à isolation périphérique devront trouver le moyen de rendre leurs produits plus résistants, faute de quoi, les assurances pourraient, à l'avenir, exclure ces éléments de leur couverture.

Pour terminer, je voudrais adresser une gerbe de remerciements et de félicitations à la FFSP qui fête son centenaire cette année, à votre Fédération de district, à tous les pompiers de votre district, à leurs cadres, aux instructeurs, à la CID, à la Préfecture, à la Police, aux médias, aux communes, pour tout ce qu'elles font pour la prévention et la lutte contre le feu et les éléments naturels et pour l'amitié et l'appui qu'elles m'ont toujours témoignés depuis un quart de siècle.

La défense incendie de notre canton est en de bonnes mains et peut voir l'avenir avec confiance et sérénité.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une année 2010 pleine de bonheur, de succès et de sécurité.

Lt-Col Guy Wicky

Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur de l'ECAB,
Monsieur le Préfet, Autorités communales, Chers invités,
Chers camarades sapeurs-pompiers,

Merci Monsieur le Président pour l'invitation à votre Assemblée statutaire 2010. Je relève les bonnes relations que nous entretenons avec La Fédération sarinoise des sapeurs-pompiers et votre collaboration dans le cadre de la mise en place du concept « Sapeurs-pompiers 2010 – FRIFIRE ».

Le slogan 2009 s'intitulait: „ **Favoriser l'attaque intérieure, privilégier le CAFS, protéger l'environnement** ”.

Il a été suivi avec succès puisque les dégâts dus à l'incendie sont plus faibles que lors des dernières années.

Les CSP du district ont néanmoins été pourtant engagés tout autant que les années précédentes. La statistique réalisée avec l'aide des Commandants donne les résultats suivant : 972 interventions soit 14 de moins qu'en 2008. Parmi celles-ci, il y a celles effectuées par les CSP lors de l'orage de grêle du 23 juillet 2009, en particulier les interventions du CSP de Farvagny. Relevons l'esprit de solidarité de ces sapeurs-pompiers qui ont répondu présent lorsque l'alarme a sonné malgré le fait qu'ils aient été eux-mêmes touchés par des dégâts.



La même statistique révèle un maintien des effectifs. Fin 2009, il y a 909 SP dans le district (soit une diminution de 7 par rapport à 2008).

Regroupements

Les regroupements réalisés dans le canton sont conformes à la Loi sur la Police du feu actuelle et correspondent aux visions d'avenir et au concept « sapeurs-pompiers 2010 – FRIFIRE ». Permettez-moi de rappeler que la défense incendie dans le canton de Fribourg repose sur 2 piliers que sont les CSP locaux et les CR.

Le canton veut suivre le standard recommandé par la CSSP consistant à garantir l'arrivée des secours au plus 15 min après réception de l'alarme. Ce délai correspond à des rayons d'action environ 6 km. L'ECAB recommande de poursuivre les démarches pour créer de nouveaux corps intercommunaux.

Pour ce qui concerne la suite des travaux FRIFIRE, je peux vous informer sur la planification du comité de pilotage : Le rapport sera remis au Conseil d'Etat le mois prochain.

Nous proposons au CE quelques modifications de la LPolFeu et plusieurs adaptations des règlements et ordonnances existantes. Nous suggérons l'adoption d'une nouvelle ordonnance relative au standard.

De le présenter au Grand Conseil dans le deuxième semestre 2010 afin que les modifications des textes légaux puissent entrer en vigueur en 2011. Bien sûr, il y aura des mesures transitoires.

Programme informatique

L'ECAB avait consulté l'ensemble des communes pour introduire un système de gestion informatisé des corps de sapeurs-pompiers. Sur le fond, il n'y a pas eu d'oppositions.

Par contre, très peu d'enthousiasme pour soutenir ce projet notamment en raison du coût. Nous avons cherché à négocier avec le fournisseur, ce qui a pris un peu de temps. Dans l'intervalle, un nouveau produit est apparu sur le marché, développé par des informaticiens qui eux-mêmes sapeurs-pompiers de milice.

Pour cette acquisition, nous pouvons envisager que l'ECAB prenne à sa charge les frais d'achat voire d'exploitation du logiciel. Vous recevrez des informations plus précises lors de la séance INFO FEU du mois de mars prochain.

Recrutement

Plusieurs communes éprouvent des difficultés à recruter des sapeurs-pompiers. L'intérêt des jeunes gens pour la collectivité s'estompe. Souvent, les jeunes ne répondent même pas à une invitation à une soirée d'information et de recrutement.

L'ECAB conseille les Autorités communales d'utiliser les possibilités offertes par l'art 43 de la LPolFeu relatif à l'obligation de faire service. Nous suggérons non pas d'inviter mais de convoquer les citoyens en âge de servir à cette séance. Reste après le savoir-faire des cadres pour convaincre une partie de ces jeunes à embrasser la carrière de sapeurs-pompiers.



Instruction

Dans le domaine de l'instruction, l'Inspecteur cantonal des sapeurs-pompiers veut mettre l'accent cette année 2010 sur le service aux tuyaux et le travail des portes-lances.

Le slogan 2010 s'intitule ainsi « la lance à jet creux, un but d'instruction ».

Remerciements

Merci aux sapeurs-pompiers pour leur sens de la solidarité. Merci aux instructeurs, commandants qui cherchent à être performants. Merci en particulier au maj Philippe Jordan, cdt CR et au Cap Rocco Dolce, Président CID pour leur fidélité. Merci aux familles qui acceptent les absences et les dérangements en pleine nuit. Merci aux employeurs qui contribuent à la sécurité de la collectivité en permettant à leurs ouvriers de s'engager dans un CSP. Merci aux Autorités qui par leur présence ce soir montre leur intérêt pour leurs SP. Et je termine en souhaitant un bon anniversaire à la Fédération qui fête ces 100 ans d'existence.

Mme Barbara Wysbrod, Présidente du district de la Singine

Monsieur le Président, Très chers hôtes, Mesdames et Messieurs, chers camarades,

Je vous remercie beaucoup pour votre invitation. C'est avec plaisir que je suis venue à Cottens. J'ai le plaisir de vous apporter les salutations des membres du comité central de la Fédération Fribourgeoise des Sapeurs-Pompiers. Je vous apporte non seulement les salutations de la Fédération mais aussi des nouvelles. La Fédération s'est penchée, ces derniers mois sur ses futures lignes directives comme vous l'a déjà dit votre Président. Il vous a présenté les trois axes de nos travaux concernant la politique d'approvisionnement, la relève et la communication ; ceux seront mis en consultation. Lors de notre assemblée cantonale du 25 septembre 2010, nous vous les présenterons pour approbation.

Vous avez alors l'occasion de nous dire si vous êtes d'accord ou pas et vous avez aussi la possibilité de déposer vos idées et vos suggestions.

L'année 2010 est une année importante pour la Fédération. Nous regardons de retour sur 100 ans d'histoire. Le livre du 100^{ème} qui vous a été présenté par Philippe Esseiva vous montrera que durant ces 100 ans, les pompiers du canton de Fribourg se sont perfectionnés de manière constante. Et je crois que nous pouvons être fiers de cela.

Le 19 juin prochain, les portes de beaucoup de locaux sapeurs pompiers vont s'ouvrir et offrir une vue sur leurs travaux à la population. Nous vous remercions vivement pour votre engagement et nous sommes conscients qu'il n'est pas évident que tous les corps participent à cette manifestation. Alors : MERCI.

Le rapport Frifire est prêt. Comme M. Beat Renz me l'a dit aujourd'hui, il va être transmis la semaine prochaine au Conseil d'Etat. Le résultat de ce travail nous dira si oui ou non nous sommes sur le bon chemin.



Sachez également que le district de la Broye est en train de mettre sur pied l'organisation de l'assemblée des délégués de la Fédération Suisse des Sapeurs-Pompiers qui aura lieu le 26 juin 2010 à Estavayer-le-Lac. Nous remercions vivement le comité d'organisation et leur Président, M. Michel Zadory, pour leur engagement.

Nous nous réjouissons de participer à cette Assemblée réussie.

La motion Banga a traité de l'exonération fiscale des soldes. Le conseil fédéral a décidé d'exonérer les soldes jusqu'à un montant maximum de 3'000 francs. Par contre, le parlement du canton du Jura a déposé un postulat se basant sur la nouvelle loi de la protection de la population pour que les Sapeurs-Pompiers puissent bénéficier de l'APG (allocation pour perte de gain) au même titre que les militaires et les personnes de la protection civile (PC). Nous vous tiendrons au courant de ce qui se passe au fur et à mesure.

Au nom de la Fédération, je tiens à remercier l'ECAB et surtout son directeur, M. Pierre Ecoffey pour la bonne et vivante collaboration. Sans oublier son soutien personnel et celui financier de l'ECAB pour le financement du livre du 100^{ème}. Un tout grand Merci aussi à M. René Morel qui s'est grandement investi dans l'élaboration de ce livre et pour plein d'autres choses aussi.

A vous tous sapeurs, sous-officier, officier et instructeur, je tiens à vous remercier infiniment pour votre engagement au service de la population de notre canton et de nos districts. Comme vous vous engagez pour la cause pompier, nous nous engageons pour vous. Alors, si vous avez des vœux, des questions ou si vous avez tout simplement besoin de notre aide, n'hésitez pas à nous contacter.

Je vous remercie de votre attention et je vous souhaite une belle soirée.

12. Divers

N'ayant pas reçu de propositions au 5 février 2010, je considère qu'il n'y a pas de demandes de paroles.

Calendrier des activités de nos CSP pour 2010 :

19 juin : Portes Ouvertes des locaux du feu

N'hésitez pas à nous transmettre vos activités pour ce jour si important pour notre image.

12 juin : Joutes Inter-pompiers à Belfaux

25 septembre : Assemblée de FFSP

Le Président clos l'Assemblée et donne la parole au maître de cérémonie, M. Roger Renevey, pour le déroulement de la suite de la soirée.

Fin de l'assemblée : 21 h 45